

# SAIC Pers-Loisings - Assemblée Générale - 17 Juin 2021

## Procès-verbal

L'assemblée générale ordinaire des 753 sociétaires s'est tenue à la Salle Communale de Pers-Jussy réunissant 46 personnes dont 14 membres du Comité, et 48 pouvoirs – soit au total 94 sociétaires votants.

### Présences :

#### Membres du Comité

Bureau	Membres présents	Excusés
<b>Président</b> : M. Michel VERDAN <b>Vice-Président</b> : M. Daniel ROUX-DIDIER <b>Trésorier</b> : M. Pierre-Yves BALLESTER <b>Secrétaire</b> : M. Marcel ROGUET <b>Secrétaire-Adj.</b> : Mme Valérie NIGET	Mme Corinne CHAPPAZ ; Mrs René CHAMBET, Bernard CONSTANTIN, Bruno DECARROUX, Jean MARECHAL, Pierre MARECHAL, Daniel SERVETTAZ	Mrs Marc BENIERE, Pierre DUBOIS, Serge MARECHAL, Pierre-François ORSIER, Daniel RATISBONNE, Thierry TOLLANCE.

Sociétaires	Personnes invitées
voir liste d'émargement.	- Mme WURION, Expert-Comptable, cabinet EUREX - M. PierPaolo REBECCHI, société UMOOV, sécurité informatique (excusé).

### Ordre du jour :

1. Présentation du Rapport Moral
2. Présentation du Rapport Financier
3. Analyse des résultats (graphiques)
4. Situation des travaux sur le réseau
5. Renouvellement du Comité : Tiers sortant / Candidatures
6. Questions diverses

**Documents présentés** : Rapport Financier + Rapport Moral + Graphiques

Le Président ouvre la séance à 20h15 et remercie les sociétaires présents.

## 1 – Rapport Moral

[Voir document joint]

### Actions du Comité

Au cours de cet exercice 2020, la crise sanitaire sans précédent n'a permis de réunir le **Comité** qu'une seule fois.

Malgré les confinements, le **Bureau** s'est réuni les samedis matin pour traiter les sujets brûlants et les affaires courantes.

La **journée annuelle d'entretien** de nos installations a eu lieu en octobre 2020.

Un rôle important d'une partie du Comité – membres habilités assistés d'électriciens professionnels - est d'assurer les astreintes pour la **surveillance du réseau 24H/24H**, en cas de demande d'intervention :

- soit pour des problèmes particuliers,

- soit pour des interventions plus lourdes - principalement en cas d'incendie ou d'accident.

Dans les 2 cas, le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) exige la présence des personnels d'intervention du SAIC.

Ce genre d'intervention nous conduit à passer d'un régime local assez tranquille à un **régime à responsabilité professionnelle**.

### Rapprochement avec Energie de Seyssel

Pour toutes ces raisons, le rapprochement avec ESS (Energie Services de Seyssel) permettra au SAIC :

- d'avoir une **plateforme téléphonique** commune,

- et de bénéficier en même temps d'un **Chargé d'Exploitation 24H/24H**.

Un point important a été la poursuite des discussions avec Energie de Seyssel, pour évaluer les **modifications** et prévoir les **investissements** nécessaires, afin de mettre en harmonie nos 2 organisations, tant pour le réseau que pour l'organisation administrative en général.

Nous avançons pas à pas en raison du nombre impressionnant de sujets à traiter, en nous efforçant de trouver la meilleure façon de travailler ensemble, à un **coût économique acceptable pour tous**.

A ce jour, les travaux d'automatisation HTA des postes de Loisinges 1 et Châtelard sont réalisés.

Les alarmes arrivent sur le système d'ESS. La preuve est qu'aux pannes sur le réseau HTA du poste Petit-Prince, c'est le Chargé d'Exploitation d'ESS qui nous a appelés.

## Linky

Les ELD (Entreprises Locales de Distribution) doivent avoir terminé l'intégration du compteur intelligent (**Linky** pour la France) pour 2023.

Son utilisation est contestée par certains, néanmoins le SAIC n'a guère le choix, et nous allons essayer de faire son installation en bonne intelligence avec les sociétaires.

Fin 2020 nous avons reçu 80% des compteurs. Depuis fin mars nous avons l'ensemble des concentrateurs.

Pour tester et maîtriser le sujet, nous avons posé un concentrateur avec quelques compteurs.

## Augmentations du prix de l'électricité

L'évolution du prix de l'électricité est un sujet qui nous préoccupe au premier chef.

La loi nous impose les « TRV » (Tarifs Réglementés de Vente). Courant 2020, nous avons subi 2 augmentations imposées.

A ce jour, nous sommes tous témoins d'une situation qui nous échappe totalement, puisque l'effet de l'ouverture du marché aurait dû nous apporter une baisse des prix.

Or c'est l'inverse qui se passe, au motif que c'est pour redonner de la marge aux opérateurs du marché libre, parce que ceux-ci ne peuvent pas vivre des conditions actuelles.

La fin des tarifs réglementés approche. C'est la C.R.E. (Commission de Régulation de l'Énergie) qui va fixer la date.

## Achat de production Photovoltaïque

Le SAIC rachète environ 96 000 kWh pour 45 640 €.

## Questions de l'assemblée

**Question :** Les compteurs Linky sont-ils achetés par la Régie ?

**Réponse :** Oui

**Question :** Que se passe-t-il en cas de **panne de réseau** ?

**Réponse :** Notre Service Dépannage intervient.

**Vote :** NON : 0 – Abstention : 0    **Rapport Moral adopté à l'unanimité**

## 2 – Rapport financier

[Voir document joint.]

Mme WIRION, Expert-Comptable et Commissaire aux Comptes associée, chargée du contrôle de la comptabilité du SAIC Pers-Jussy Loisinges, présente les comptes annuels.

### Commentaires

Dans l'ensemble les Produits d'Exploitation progressent en comparaison de 2019.

Pour l'essentiel : la vente d'électricité progresse de 12,5%.

L'augmentation de la consommation s'explique par le télétravail et les confinements.

Bénéfice net = 28 658 €, après Impôts = 4 400 €

Produits Financiers stables, pas de Charges Financières (pas d'emprunt en cours).

**Conclusion :** situation saine.

Pas de questions. Mme WIRION quitte l'assemblée à 21h, avec les remerciements du Comité et de l'assemblée.

### 3 - Analyse globale (graphiques)

[Voir document joint]

Consommation en kW	Pertes (liées à la hausse des causes et des consommations)	Achats / Ventes	Evolution des prix	Composants des prix (pas de changement)
--------------------	--	-----------------	--------------------	---

### 4 - Situation des travaux sur le réseau

Le Président rappelle que tous les travaux d'aménagement conduits par le SAIC :

- ne seront pas à réaliser dans le futur par la commune de Pers-Jussy,
- sont autofinancés par les bénéficiaires.

#### Travaux 2020

- Début des travaux sur **CRÉDOZ** : début de l'enfouissement entre la route de **CRÉDOZ** du poste des **TACHÈRES**, jusqu'à la jonction de la ligne ENEDIS (EDF) de **CRÉDOZ Scientrier** : Basse tension, France Télécom, éclairage public.
- **Bibliothèque** : Mise en service du bâtiment (logements, communs et bibliothèque)
- Reprise liaison pour comptage de poste à poste sur réseau HTA
- Automatisation des postes **LOISINGES 2** et **ÉCOLES**.  
Avec poses et raccordements provisoires de groupes électrogènes pour éviter les coupures longues.
- Etude enfouissement route de **PIERRE-à-DIEUDON** jusqu'au poste de **JUSSY**, demandes d'offres travaux, adjudication travaux et achat matériel.
- Raccordement des constructions du lotissement **Les CLAIRIÈRES 2**
- Achat de 2 transformateurs 400 kva pour les postes **TACHÈRES** et **LOISINGES 1** (Remplaçant des existants 250 kva)
- Début de géolocalisation des réseaux HTA, BT et raccordements par un cabinet de géomètres experts habilités.

#### Travaux 2021

- Finition géolocalisation des réseaux HTA, BT et raccordements par un cabinet de géomètres experts habilités.
- Finition des travaux d'enfouissement secteur **CRÉDOZ**
- Enfouissement route **PIERRE-à-DIEUDON** jusqu'au poste de **JUSSY**.  
Basse tension, France Télécom, liaison fibre optique entre les postes de **JUSSY** et le **CRETET**
- Remplacement câble HTA entre les postes **ÉCOLES** et **PETIT-PRINCE** (suite aux pannes)  
Avec pose de groupes électrogènes pour éviter les coupures longues
- Remplacement des transformateurs **Loisinges 1** et **TACHÈRES**.
- Création d'un bouclage HTA entre les postes **PETIT-PRINCE** et **POMPAGE** en profitant du passage du chemin piéton réalisé par la commune entre les écoles et la bibliothèque.

Un lampadaire public inactif, situé entre 2 villas et éclairant « le talus », ne paraît pas utile aux riverains mais pourrait être réactivé. Interrogé, le représentant de la Mairie confirme que « la tendance est à la suppression ».

### 5 – Renouvellement du Comité : Tiers sortant / Candidatures

**Tiers sortant** : Mrs Daniel BORNAND, Albert CHALLUT, Bernard CONSTANTIN, Pierre MARECHAL, Serge MARECHAL, Daniel ROUX-DIDIER, Michel VERDAN.

**Démission** : M. Jean-Claude VITTOZ (Vice-Président).

**Candidature** : M. Vincent VINCI (Loisinges)

**Tous les sortants se représentent.**

Vote : NON : 0 – Abstention : 0      **Nouveau Comité élu à l'unanimité**

Les membres sortants sont reconduits et M. VINCI est accueilli dans le Comité.

Le Comité est composé pour l'exercice 2021/2022 de 22 membres., qui éliront le Bureau lors d'une prochaine réunion.

## 6 - Questions diverses

### Un grand merci à Jean-Claude VITTOZ !

Actif au Comité depuis 22 ans, il démissionne cette année.

Il est chaleureusement félicité par le Président et applaudi par l'assemblée.

### Questions de l'assemblée

#### Changement de fournisseur

**Question** : Que se passe-t-il si des abonnés achètent l'électricité à d'autres fournisseurs ?

**Réponse** : le SAIC perd la vente de l'énergie, mais doit assumer le reste (entretien du réseau, dépannages...).

Si demain 80% des sociétaires décidaient de s'adresser à d'autres fournisseurs d'énergie – moins chers –, le SAIC conservera la maîtrise d'œuvre des prestations : interventions, changement de compteurs...

**Question** : Le SAIC doit-il refacturer le transport ?

**Réponse** : Oui.

**Question** : Combien de sociétaires ont demandé à changer de fournisseur ?

**Réponse** : Aucun pour l'instant. Précision : les revenus de la vente de courant, au lieu de partir en impôts ou dans la poche des actionnaires des fournisseurs, sont directement investis dans les travaux qui profitent à la commune, par l'amélioration du réseau : un sacré travail réalisé depuis des décennies.

#### Compteurs Linky

En 2020, 80% ont été commandés : les monophasés par 450, les triphasés par 200, pour un total actuel de 650.

Pour des raisons de sécurité, ils ne sont pas compatibles avec ceux des autres régies (par ex. : Bonneville).

Pierpaolo REBECCHI, notre informaticien, se charge de la mise en place de la communication entre les concentrateurs et ELD Metering.

**Question** : Combien faut-il installer de compteurs Linky ?

**Réponse** : tous les compteurs doivent être remplacés, car la communication n'est pas possible entre anciens compteurs et compteurs Linky, pour lesquels la relève se fait par courant porteur sur le réseau.

**Question** : Coût de l'opération (changement des compteurs pour des Linky) ?

**Réponse** : L'achat des compteurs, et surtout le temps de changement (dépose/pose et mise aux normes si besoin).

Ce renouvellement se fait sous la pression de la C.R.E., qui reproche aux régies de ne pas être assez enthousiasmées par l'ouverture du marché.

**Question** : Que va-t-il se passer pour ceux qui s'opposent au compteur Linky ?

**Réponse** : il n'y aura pas d'autre compteur, et le relevé des anciens se fera « à pied », en facturant le temps de relève.

**Question** : Quel est le réel avantage du compteur Linky : contrôle d'énergie très précis permettant de quantifier les besoins ?

**Réponse** : L'ensemble des compteurs permettront d'équilibrer le réseau sans travaux supplémentaires.

Le relevé se fait en temps réel, possible toutes les 10 minutes (1 / jour actuellement).

La principale différence avec les compteurs actuels :

- les actuels autorisent de légers dépassements de puissance/consommation prévue.

- les Linky couperont immédiatement dès le dépassement, et les sociétaires devront soit surveiller leur consommation, soit modifier leur abonnement.

**Question** : Quelle protection avec les Linky ?

**Réponse** : Une **hyperprotection**, il y a des clefs de cryptage.

Pierpaolo REBECCHI, notre expert en sécurité informatique, surveille de très près la sécurisation du système.

Par ailleurs, un reproche habituel est que Linky **émet en continu**.

Concernant les « électrosensibles » : la relève des compteurs électroniques est aussi en courant porteur - et ceci depuis environ 20 ans. Nous n'avons jamais reçu de plainte à ce sujet.

**Question** : Comment fonctionne le **lien avec le photovoltaïque** ?

**Réponse** : Linky comptabilise les consommations Entrée/Sortie, d'après le **contrat** qui prévoit le rachat avec OU sans autoconsommation.

Un des buts de Linky est de lisser les consommations, par une capacité accrue de contrôle/surveillance du réseau.  
Un sociétaire souhaitant changer de fournisseur peut le faire sans problème avec Linky.

L'ordre du jour étant épuisé et l'assemblée n'ayant plus de questions, le Président remercie les personnes présentes et clôt la séance à 21h30.